

Initiatives ministérielles

cartes d'invitation à un mariage passée à l'atelier d'imprimerie local, par exemple, vient s'ajouter une taxe de 11,5 p. 100, ou de 13,5 p. 100. Elle a été de 11 p. 100 pendant une grande partie des années où j'ai été dans les affaires. Cette taxe de 13,5 p. 100 sera éliminée.

Le crédit d'impôt pour la taxe sur les produits et services sera réellement avantageux pour presque neuf millions de Canadiens. Voyons-en les répercussions concrètes. Le chef du NPD a dit l'autre jour que les contribuables à faible revenu seraient particulièrement éprouvés parce qu'ils doivent consacrer une forte proportion de leur revenu disponible à l'achat d'articles taxables. C'est faux. Les faits montrent au contraire que ces contribuables consacrent la plus grande partie de leur revenu à des nécessités de la vie, comme les aliments, le loyer, etc., qui seront exemptées de la taxe.

Ces contribuables profiteront beaucoup du programme. Les familles gagnant moins de 30 000 \$ par an auront droit à un crédit qui leur sera versé en quatre versements annuels, à compter de décembre prochain ou du 1^{er} janvier 1991 au plus tard. Ces crédits seront payés par chèque. Par exemple, une famille de quatre personnes, gagnant moins de 20 000 \$ par année, aura droit à un crédit de 580 \$ payé en quatre versements de 145 \$ chacun.

La TPS constitue l'un des fondements de la restructuration des finances du pays. Elle va de pair avec le plafonnement à 3,5 p. 100 du taux de croissance des dépenses du gouvernement depuis cinq ans, soit moins que la moyenne nationale du taux d'inflation. Elle va de pair avec la réforme fiscale, en vertu de laquelle 80 p. 100 des Canadiens paient moins d'impôts. Elle ira de pair avec les programmes de création d'emplois du gouvernement conservateur, avec l'Accord de libre-échange, qui nous ouvre de nouvelles perspectives de croissance économique, et avec la réduction des effectifs de la fonction publique, qui ont été ramenés aux niveaux de 1973. Quelle autre institution canadienne peut se vanter d'avoir réduit autant ses années-personnes et de les avoir ramenées aux niveaux atteints 16 ans auparavant? Le Canada progresse dans la voie de l'intégrité, voire de la souveraineté financière. Je voudrais prendre seulement quelques instants pour parler des solutions de rechange qui s'offriraient à nous si nous n'adoptions pas des mesures de ce genre. J'ai un petit ouvrage dont je suggère la lecture aux députés de l'opposition. Il s'intitule: *The Hyperinflation Survival Guide for Business* et raconte ce qui s'est produit lorsque l'hyperinflation a frappé des pays

d'Amérique du Sud comme la Bolivie, l'Argentine et le Brésil.

• (2100)

Il n'y a pas une éternité de cela. C'était dans les années 80. En 1985, croyez-le ou non, le taux annuel d'inflation a atteint 50 000 p. 100 en Bolivie. Ses recettes fiscales ne couvraient que 15 p. 100 de ses dépenses gouvernementales. Le déficit de l'Argentine a atteint 11 p. 100 de son produit intérieur brut, entraînant un taux annuel d'inflation de 1 000 p. 100. C'était en 1985, il y a seulement cinq ans. En 1988, il y a moins de trois ans, après avoir augmenté sa masse monétaire de plus de 300 p. 100 en trois années consécutives, tout en accumulant une dette équivalant au tiers de son produit intérieur brut, le Brésil avait un taux d'inflation de près de 1 000 p. 100.

Je voudrais lire la conclusion qui se dégage des études faites dans cet ouvrage. Tout d'abord, pas besoin d'un taux d'inflation de trois chiffres pour bouleverser l'économie canadienne. Une hausse soudaine à plus de 10 ou de 20 p. 100 suffirait à changer très radicalement le mode de vie des particuliers et des entreprises. Une poussée inflationniste de cette ampleur est possible, dans les circonstances actuelles.

Pour terminer, je voudrais faire une dernière observation. S'il y a une leçon primordiale à tirer de l'expérience qu'a connue l'Amérique du Sud, c'est que les gouvernements ne peuvent pas continuer indéfiniment de dépenser au-delà de leurs moyens sans en subir de très lourdes conséquences sur le plan économique. J'estime que la taxe sur les produits et services fait partie d'un programme visant à assurer l'intégrité financière de notre pays et qu'elle mérite d'être appuyée par tous les députés. Elle est un exemple de l'intégrité financière du gouvernement du Canada. Elle est un exemple d'un pays qui est prêt à commencer à vivre selon ses moyens.

M. Dan Heap (Trinity—Spadina): Monsieur le Président, je suis bien content de pouvoir brièvement dénoncer cette mesure injuste et dévastatrice qu'est la taxe sur les produits et services.

Je n'exposerai pas toute la gamme d'arguments solides que mes collègues ont présentés ou que d'autres vont présenter dans le courant de la soirée. Je me restreins à un point qui mérite attention. La taxe sur les produits et services est, entre autres choses, un plan qui déplace le pouvoir d'un groupe de la société vers un autre. C'est un plan qui transfère le pouvoir économique des travailleurs aux propriétaires. Autrement dit, cette mesure tient de la politique de classes. Elle avantage les capitalistes, ceux